

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Mairie de Vouillé
3 Place François Albert
86190 VOUILLE

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : ☐ M. x Mme

Nom : MONTIER

Prénoms : ALEXANDRA

Profession ou qualité : PRESIDENTE

Adresse : 3 PLACE FRANCOIS ALBERT

86190 VOUILLE

Association : ASSOCIATION SPORTIVE VOUGLAISIENNE BASKET

N° agrément DDJS pour les associations sportives : W863004239

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique,
l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☐ catégorie 3 catégorie 4 (3)

Lieu : GYMNASSE DE BRAUNSBACH – 86190 VOUILLE

Du : 31/10/2026 à 12 heure(s) 00 au : 01/11/2026 à 3. heure(s) 00

et Du : à heure(s) au : à heure(s) ...

A l'occasion de (4) : Après-midi et soirée Halloween.

Fait à : VOUILLE

Le : 14.10.26

Signature

ARRETE DU MAIRE N° 26/40

Le Maire de Vouillé

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. Le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du Code de la Santé Publique,

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3334-2, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

ARRÊTE :

est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie :

du : 31/10/2026 à 12 heure(s) 00 au : 01/11/2026 à 03. heure(s) 00

du : à heure(s) au : à heure(s) ...

à (5) : Gymnase Braunsbach -

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 15/10/2026

Le Maire,



(1) Patronymie, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de chanté, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné ☐ au demandeur ☐ à la gendarmerie ☐ à la préfecture ☐ à la mairie